



DECLARATION de DECHARGE - Circuit de Dijon- 25 mars 2023

A remplir par TOUTES les personnes qui conduisent une voiture sur le circuit et à remettre lors des vérifications administratives le samedi 25 mars 2023

Je soussigné-e :

Nom :

Prénom :

- Déclare être pleinement conscient des risques et dangers inhérents à la participation à cette sortie sur circuit et les accepte en toute connaissance de cause.
- Prends acte que l'Ecurie des Lions n'est **aucunement** responsable des dégâts survenus sur du matériel lié à l'utilisation de la piste et ceux qui en sont dépendants, ni sur des personnes (dommages corporels) **présentes** lors de la sortie.
- Certifie avoir un permis de conduire valable et le présenterai spontanément à l'accueil à mon arrivée. Je ne peux pas être sous retrait de permis (photocopie et duplicata interdits).
- M'engage à ne pas boire d'alcool durant toute la journée et à venir sobre le matin, soit 0 ‰ d'alcool.
- Seul le **conducteur** de la voiture présente ou incriminée est **RESPONSABLE** et se porte garant de verser le montant des dégâts au propriétaire/gérant du circuit. Ceci est valable dès le passage de la grille d'entrée du circuit, de 7h30 à 19h30 le samedi 25 mars 2023.
- Si la voiture dépasse la norme de 100db, norme FIA (sonomètre selon normes appliquées par le gérant du circuit), celle-ci ne pourra pas rouler sur le circuit et le montant de l'inscription ne lui sera **pas remboursé**.
- La RC (Lestienne) est comprise dans l'inscription pour cette journée. Seul le conducteur est responsable de son passager.
- De ce fait, en signant cette décharge, le(la) sous-signé(e) renonce à toute action contre l'Ecurie des Lions et le gérant du circuit. Je participe à cette sortie en sachant qu'il ne sera pas possible de déposer plainte ou d'exercer toute action de responsabilité à l'encontre du propriétaire/gérant du circuit ainsi qu'à l'Ecurie des Lions.
- **Equipement** : casque homologué, bottes, combinaison souhaitée ou à minima protections longues couvrant les bras et les jambes.

Pour accord

Lieu : Dijon

Date : 25 mars 2023

Signature du conducteur :